

Gérer le risque client : une nécessité pour l'entreprise

Facturer c'est bien, être payé c'est mieux !

Une couverture nationale et un interlocuteur unique à votre service.



Dans votre activité quotidienne, vous œuvrez sans relâche
pour optimiser résultat et trésorerie.

Ne prenez pas le risque de mettre en péril le cash-flow de votre entreprise,
ne laissez pas vos débiteurs indécents le mettre en danger.

Confiez vos missions de recouvrement
de créances impayées à un professionnel reconnu
spécialiste des procédures amiables et/ou judiciaires
(profession réglementée décret du 18/12/11)

ARTEZIA

1^{er} réseau de franchise spécialisé en recouvrement de créances

Siège national : Résidence Bernain - 29 Avenue de Bayonne - 64600 ANGLET
Tél. 05 59 52 26 56 - Fax 05 59 42 03 32 - www.artezia.fr